



Terril ou le nouveau monde



Lézard des murailles

Ceux qui pensent que les terrils enlaidissent le paysage se trompent !

Aujourd'hui, ces lieux longtemps considérés comme des milieux « sacrifiés » par les hommes, renaissent au grand jour depuis qu'ils sont protégés en grande partie par les collectivités locales et territoriales et notamment par le Département.

Devenus de véritables terrains de loisirs pour les citoyens, ces îlots de nature accueillent sur leurs pentes et plateaux, une faune, une flore et des habitats remarquables. En effet, comme bon nombre de friches industrielles et minières du Nord, ces espaces forment des « résidences » de substitution, caractéristiques des milieux chauds, favorables à de nombreuses espèces parmi lesquelles les insectes, les amphibiens, les reptiles s'épanouissent particulièrement. La nature minérale, drainante et la couleur noire du sol des terrils maintiennent de nombreux endroits, à l'abri du gel en hiver et permettent d'accueillir une flore thermophile, voire méditerranéenne et des plantes exotiques.

C'est le cas du terril de Germignies-Nord qui se révèle être un endroit surprenant. Tout

d'abord, il a la forme d'un trèfle à quatre feuilles, ce qui n'est pas pour déplaire aux superstitieux !! Mais ce sont surtout les couleurs et les reliefs de sa végétation qui lui donnent, en automne et en hiver, des allures de taïga d'Europe du Nord... Composé de schiste et de grès, le terril s'est pourvu de bouleaux verruqueux, maîtres incontestés des lieux, et calamagrostides ou roseau des bois. La forêt devenant vite envahissante, des opérations de déboisement ont permis de recréer des clairières favorables à certains oiseaux comme le pipit des arbres ou encore l'engoulevent d'Europe.

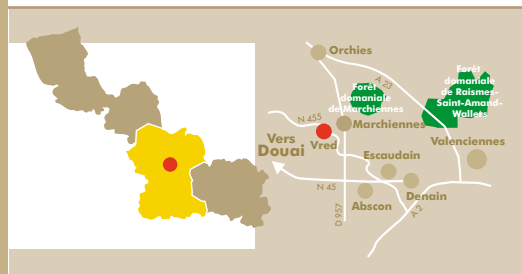
Le lézard des murailles trouve aussi en ces lieux la chaleur et les insectes nécessaires à son développement. Si tout ce petit monde vit en symbiose dans cet environnement, pourquoi pas vous ? Cheminez donc sur le terril, vous découvrirez un nouveau monde !



Traces de lapins sur le terril

à PIED dans le NORD

Hainaut



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Douai : Musée d'Archéologie et de Sciences Naturelles et Aquarium municipal (03.27.71.38.90), Musée de la Chartreuse (03.27.71.38.80), Le Beffroi de Douai (03.27.88.26.79), Le Parlement de Flandre (03.27.88.26.79), Promenade au fil de l'eau (03.27.88.26.79).

Lewarde : Centre historique Minier - Expositions temporaires tout au long de l'année (03.27.95.82.82).

Marchiennes : Musée d'Histoire locale en saison (03.27.99.21.95 ou 06.73.69.48.55).

Montigny-en-Ostrevent : Château de Montmorency (03.27.95.94.94)

Orchies : La Maison de la Chicorée (03.20.64.83.70)

Rieulay : Maison du Terril, base de loisirs en saison (03.27.86.03.64), Espace de Loisirs « Les Argales » (03.27.86.03.64)

Roost-Warendin : Château de Bernicourt (03.27.95.90.00)

Manifestations annuelles

Aniche : Fête folklorique du Géant Kopperie en juin, Fête de la Saint Laurent (03.27.99.91.11).

Coutiches : « Les Costiciades » produits locaux et artisanat « en sept » (03.20.61.86.99)

Douai Un dimanche au fil de la Scarpe en mai, Fête de la batellerie « 1^{er} Mai » (03.27.88.26.79), La fête de Gayant en juillet (03.27.88.26.79), Brevet de marche à la découverte de la Vallée de la Sensée (01.42.00.92.11), Le Père Noël descend du beffroi, le dimanche avant Noël (03.27.88.26.79).

Lewarde : Publication « La catastrophe des mines de Courrières - Récits et

témoignages ». La catastrophe des mines de Courrières en dépêches (03.27.95.82.82).

Marchiennes : « Les Cucurbitades » 1^{er} dimanche d'oct (03.27.90.58.54).

Montigny-en-Ostrevent : « Fier et Debout, paroles d'Ostrevent », spectacles sons et lumières en mai (03.27.95.94.94), « Les Automnales » en octobre (03.27.95.94.94)

Orchies : Exposition permanente : l'aventure de la Chicorée de l'Antiquité à nos jours (03.20.64.83.70).

Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut : 60 communes engagées autour d'un projet commun de développement durable du territoire.

Pour tout renseignement sur les activités du Parc naturel transfrontalier du Hainaut : 03.27.19.19.70 ou www.pnr-scarpe-escaut.fr

Rieulay : Fête du Terril et de l'environnement en juin (03.27.86.92.40).

Roost-Warendin : Fête du Château de Bernicourt le 1^{er} dimanche de juillet (03.27.95.90.00)

« Les Rendez-vous nature »

Découvrez la faune et la flore du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT.

Renseignements

Maison du Parc naturel régional Scarpe-Escaut : 03.27.19.19.70

Office de Tourisme de Douai : 03.27.88.26.79

Office de Tourisme de Marchiennes : 03.27.90.58.54

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.randonnees-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

à PIED dans le NORD

Hainaut



N° 23

Circuit de Germignies

Vred, Pecquencourt, Marchiennes

(8,5 km - 2 h 30 à 3 h 00)



Terril de Germignies Nord

1

Randonnée Pédestre

Circuit de Germignies :

8,5 km

⌚ Durée : 2 h 30 à 3 h 00

➔ Départ : Vred, foyer rural

🟡 Balisage jaune

📄 Carte IGN : 2506 OUEST



Village de Vred

2

L'avis du randonneur :

Parcours facile empruntant des parties urbaines sur le territoire de Vred, les berges de la Scarpe et des chemins agricoles, à la découverte du terril de Germignies Nord et ses paysages de steppe, de bois et ses nombreuses mares. En période humide, se chauffer en conséquence. Ne quittez pas les sentiers aménagés et la balisage au sein du site départemental de Germignies-Nord.

Balades
en Nord :
morceaux choisis



Circuit de Germignies

(8,5 km - 2 h 30 à 3 h 00)

Départ : Vred, foyer rural.

1 Empruntez l'avenue du Foyer rural, traversez la rue Richez- Ferrari et prenez le chemin du marais. Ce chemin rejoint un plan d'eau en longeant des prairies.

2 Effectuez le tour complet du plan d'eau par la droite, puis rejoignez par le chemin à droite les berges de la Scarpe. Cheminez le long du canal pendant 2 km environ, jusqu'au parking d'accueil du site départemental du terri de Germignies, terri dit « plat » en opposition aux terrils dits « coniques ».

3 Grimpez le chemin d'accès au terri vers la droite. Le terri, vue du ciel, a la forme d'un trèfle à quatre feuilles, étalé sur les marais de la Scarpe. Il est composé de schistes et de grès, matériaux stériles issus des galeries et de l'exploitation des veines de charbon. Au sommet du terri, laissez à gauche le chemin et allez tout droit. Passez une barrière, dans les secteurs les plus anciens, la présence des bouleaux colonisateurs. Le « roseau des bois » ou calamagrostide commun forme quant à lui un épais tapis de ces feuilles vertes et coupantes. Sa couleur jaune automnale et hivernale accompagne le blanc des troncs des bouleaux dans une allure de taïga. Les mousses et les lichens occupent les espaces nus, au sol sec et pauvre.

4 Après une deuxième barrière, à droite franchissez un échelier (marches au-dessus d'une clôture). Cheminez sur le sentier balisé par des rondins de bois. **Prière de ne pas s'en écarter.** Rejoignez un belvédère. Le paysage surprend ici. Cette « steppe », à une altitude de 40 m, est le royaume des orthoptères (comme l'oedipode turquoise) et cicindèles champêtres. La nature thermophile du terri est propice à l'installation du lézard des murailles et d'une belle plante méditerranéenne : la scrofulaire des chiens.

Revenez sur vos pas. Après le passage de l'échelier, continuez à droite. Au carrefour suivant, prenez de nouveau à droite. Le chemin devient rectiligne et rejoint, après une barrière, l'extrémité Nord du terri. Partez à gauche. En chemin, quelques petites zones humides ont été créées pour la reproduction des amphibiens, libellules et autres insectes aquatiques.

5 Descendez à droite le sentier jusqu'au pied du terri. Empruntez la passerelle et allez à droite. Cette partie de l'itinéraire est commune au GR 121 B jusqu'à l'entrée de Vred. Rejoignez la mairie et le foyer rural par la rue Suzanne Lannoy.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1

2

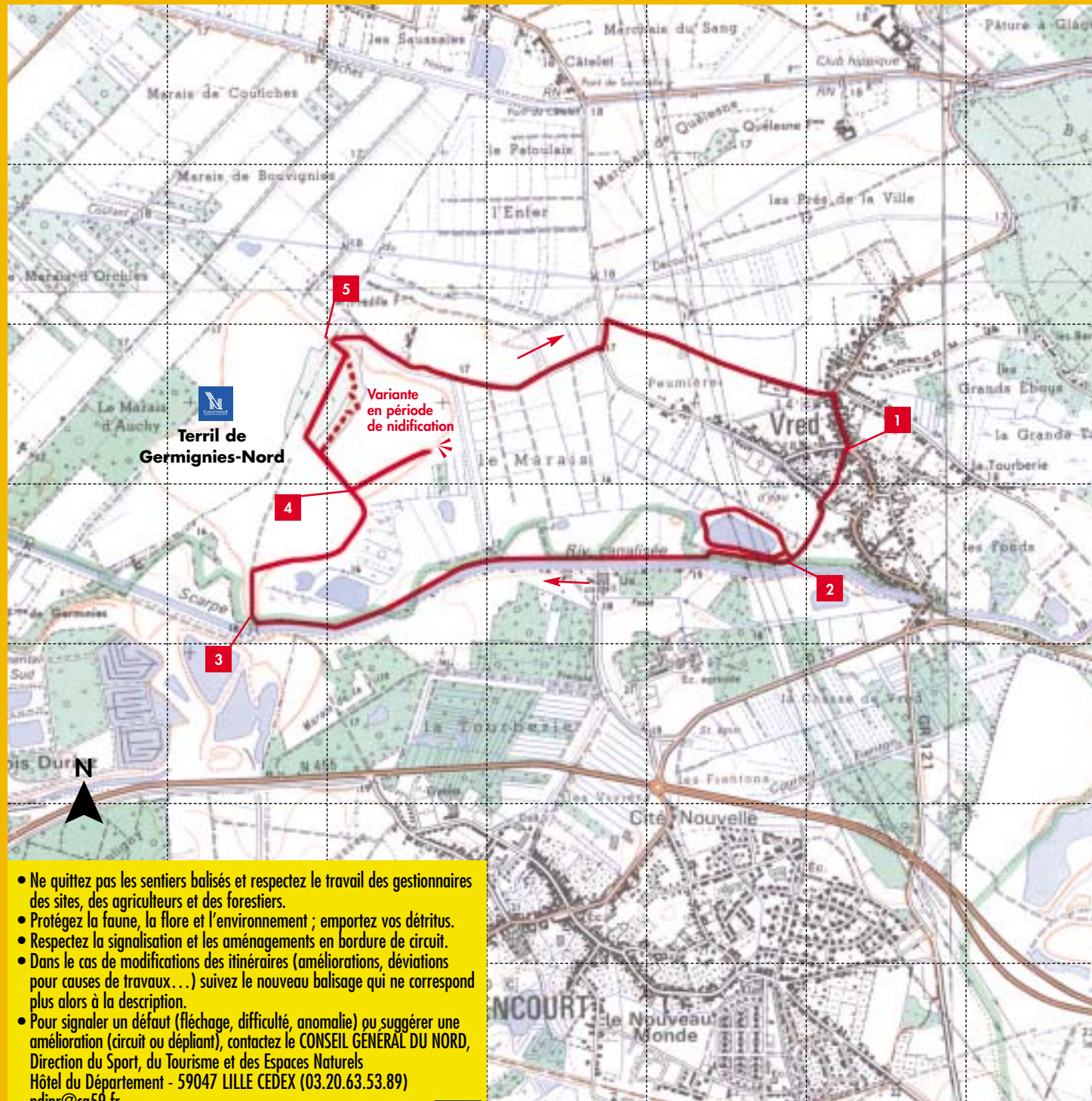
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

Extrait de la carte IGN 2506 Ouest - Convention n° 8924/IGN - Copyright 2008.

avec le concours de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevant et du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre

